

DECRET N° 2008-703 DU 22 DECEMBRE 2008

portant nomination du Secrétaire Général et du
Secrétaire Général Adjoint du Ministère de
l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-582 du 02 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 novembre 2008 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont respectivement nommées Secrétaire Général et Secrétaire général Adjoint du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,

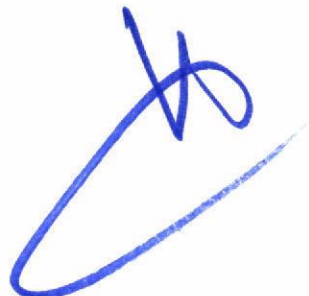
Il s'agit de :

- Secrétaire Général du Ministère : Monsieur Aly BOUCO IMOROU
- Secrétaire Général Adjoint du Ministère : Monsieur Marcellin ADOMA

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

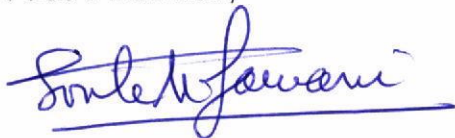
Fait à Cotonou, le 22 décembre 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr. Boni Y A Y I.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI.-

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,



Roger DOVONOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEP 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 28
SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02 INTERESSES 02 JO 1.-